

lundi 30 novembre 2009

Communiqué de presse

Inauguration du 1^{er} tronçon de la déviation de Contres

Maurice Leroy, vice-président de l'assemblée nationale, président du conseil général accompagné de Michel Leroux, 1^{er} vice-président du conseil général en charge des infrastructures et de l'aménagement du territoire et de Jean-Luc Brault conseiller général et maire de Contres, inaugurent lundi 30 novembre 2009 le 1^{er} tronçon de la déviation de Contres.

L'objectif principal de cet aménagement est de reporter le trafic de transit, notamment celui des poids lourds, en dehors du centre-ville, pour fluidifier la circulation dans Contres et limiter l'insécurité des piétons en même temps que les nuisances sonores. Ce nouvel axe permettra d'améliorer la desserte de la zone industrielle de la commune, située au nord-est.

Poursuite de la structuration de l'axe nord/sud du département.

La réalisation de la déviation de Contres s'inscrit dans un programme plus général – déviation de Vendôme et des Roches l'Évêque, déviation de Contres, déviation de Cellettes, travaux de l'axe Blois-Romorantin, mise à 2X2 voies de la déviation de La Chapelle Vendômoise - de structuration de l'axe nord/sud du département, majeur pour son développement et l'aménagement de son territoire.

S'agissant de Contres, le projet s'est accéléré depuis 2008 avec la réalisation des enquêtes publiques préalables ainsi que du diagnostic archéologique préventif.

Contact presse :

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 pascal.brindeau@cg41.fr

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – 06 15 96 60 26 florence.ducasse@cg41.fr

Les travaux du tronçon 1 entre la RD 956 au nord de Contres (route de Blois) et la RD 102 (route de Cheverny) ont été lancés en juin 2009 et se concrétisent par la réalisation de 850 mètres de chaussée neuve et de deux giratoires d'extrémités (le giratoire des Orchidées sur la RD 956 et celui de Cheverny sur la RD 102), un ouvrage hydraulique afin de rétablir le ru du bois du Mont, deux merlons anti-bruit et 300 mètres de rétablissements d'accès de riverains enclavés.

D'un montant de 2,5 millions d'€, le chantier a été confié à EFFAGE TP.

Contact presse :

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 pascal.brindeau@cg41.fr

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – 06 15 96 60 26 florence.ducasse@cg41.fr